

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 26 septembre 2019

**Rapporteur :
Monsieur André
GUENEGAN**

N° 13

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 03/10/2019
- la transmission au contrôle de légalité le : 02/10/2019 (accusé de réception du 02/10/2019)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Soutien au commerce

Il est proposé au conseil municipal de renouveler son soutien financier à cinq associations de commerçants pour des actions d'animations et de promotion du commerce et de l'artisanat du centre-ville de Quimper ainsi que d'apporter pour la première fois son aide à l'association des producteurs commerçants du marché bio de Kerfeunteun.

1. L'association des commerçants des Halles Saint François pour les illuminations

La ville de Quimper verse à l'association des commerçants des Halles Saint François, depuis 2011, une subvention annuelle pour l'installation des décorations de Noël. Il est convenu que l'association installe des décorations conformes à la réglementation en vigueur vis-à-vis des établissements recevant du public et ceci dans le respect d'un cahier des charges fourni par la ville. Il est proposé de reconduire la subvention de 3 000 €.

2. L'association des commerçants du quartier du théâtre de Cornouaille

L'association regroupant 20 commerçants du quartier du théâtre de Cornouaille a pour objet la promotion des commerces de la place du 118^{ème} RI et de la partie haute de la rue Saint Mathieu autour d'animations culturelles et commerciales pour renforcer l'attractivité du quartier :

- Animation des vitrines en partenariat avec la section arts plastiques du Lycée Brizeux ;
- Circonova avec le Théâtre de Cornouaille;
- Animation dans les rues (fête de la musique, bal populaire, marché de Noël),
- Partenariat avec Liliroulotte autour du livre,
- Expositions en partenariat avec l'Ecole supérieure d'art de Quimper.

Il est proposé de reconduire la subvention de 3 000 €.

3. L'association des commerçants « Les boutiques du Faubourg Saint Corentin »

Cette association comprend les commerces des rues de la Mairie, Verdelet, Toul al Laër, du Froust ainsi que la place Alexandre Massé. Elle sollicite une subvention pour l'organisation de différentes animations ainsi que l'édition de dépliants et d'une gazette visant à promouvoir le quartier. En 2019 elle a réalisé des animations autour :

- De l'estampe avec la venue de six graveurs,
- Du jeu de société,
- De la bande dessinée,
- De la littérature avec la venue d'auteurs,
- De 2 vides greniers,
- D'animations rue avec la venue d'un clown et de musiciens

La création de panneaux aux deux entrées du faubourg est prévue ainsi qu'une harmonisation des décorations de Noël.

Il est proposé de renouveler la subvention de 3 000 €.

4. L'association Les Vitrines de Quimper

L'association des Vitrines, qui regroupe 129 commerçants et artisans, sollicite financièrement la ville pour des animations de promotion du commerce et de l'artisanat en centre-ville. Les actions qu'elle réalise sont les suivantes :

- Organisation de jeux, sonorisation dans la ville,
- Aide aux commerçants pour la mise en place de services,
- Animations dans les halles,
- Spectacles de rues avec fanfares.
- Promotion du commerce et de l'artisanat du centre-ville par de la communication dans la presse. L'association relaye et informe aussi sur les différentes actions de la ville en faveur du commerce comme la gratuité du stationnement, les jours d'ouvertures du dimanche...

Il est proposé de renouveler la subvention de 23 000 €.

5. L'association Lokmaria, the place to be

Créée fin 2017, l'association réunit 15 artisans, commerçants du quartier de Locmaria. Elle a pour objet de « fédérer les professionnels en mutualisant les savoirs faire et les compétences des forces vives du quartier afin de développer l'économie, l'image et la notoriété du quartier. Valoriser, animer et promouvoir l'art de vivre à Locmaria comme lieu de travail, de vie, lieu de détente et loisirs tout au long de l'année ». Elle organise des événements en ce sens (coup de jaune à Locmaria, quartier créateur, pique-nique champêtre), édite une carte mettant en valeur les différents artisans et commerçants du quartier. Elle demande une subvention afin de poursuivre son action et faire des animations pour les fêtes de fin d'année.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 1 000 €.

6. L'association des producteurs commerçants du marché de Kerfeunteun

L'association du marché de Kerfeunteun qui regroupe plus de 20 commerçants, demande pour la première fois une subvention pour dynamiser leur marché bio du vendredi. Elle crée des événements et animations tout au long de l'année autour de dégustations de produits bio, productions locales ainsi que des animations musicales basées sur la découverte et la mise en valeur des produits vendus et de la culture bretonne.

Ses membres souhaitent aussi mieux faire connaître leur marché aux habitants et aux visiteurs-touristes avec des actions ciblées de communication (flyers, affiches, cadeaux).

Il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 1 500 €.

Pour aider ces associations à financer ces animations de la ville de Quimper, après avoir délibéré (1 abstention ; 42 suffrages exprimés dont 42 voix pour), le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'attribuer une subvention exceptionnelle de :

- 3 000 € à l'association des commerçants des halles Saint François,
- 3 000 € à l'association du Quartier du théâtre de Cornouaille,
- 3 000 € à l'association Les boutiques du Faubourg Saint Corentin,
- 1 000 € à l'association Lokmaria,
- 1 500 € à l'association des producteurs commerçants du marché de Kerfeunteun
- 23 000 € à l'association Les Vitrites de Quimper, pour un montant total de 34 500 € (ligne 94.6574.950 « soutien au commerce »).

et d'autoriser monsieur le maire à signer la convention à intervenir avec l'association des Vitrites de Quimper.